

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf, tenue au Centre communautaire Gérald-Ouimet, au 15, rue Émard, le **mardi 13 octobre 2020, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Ouimet :

Madame Caroline Huot	Conseillère	poste 1
Madame Danielle Caron	Conseillère	poste 3
Monsieur Jacques de Foy	Conseiller	poste 4
Monsieur Raymond Brazeau	Conseiller	poste 5
Monsieur Robert Dolembreux	Conseiller	poste 6

Monsieur Pierre Métras, conseiller au poste 2, est absent.

Madame Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 heures.

287-10-2020

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR - 13 OCTOBRE 2020 - 19 HEURES**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX):
 - 03.01 Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2020
 - 03.02 Procès-verbal des dépôts de candidature au poste de chauffeurs-opérateurs temporaires – 1^{er} octobre 2020
04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 04.01 Registre des comptes à payer au 30 septembre 2020
 - 04.02 Registre des comptes à payer au 13 octobre 2020
 - 04.03 Registre des salaires du 30 août au 3 octobre 2020

- 04.04 Rapport de la secrétaire-trésorière - Délégation de compétence
 - 04.05 Guide et carte touristiques, carte vélo, des Hautes-Laurentides
 - 04.06 Centraide Hautes-Laurentides
 - 04.07 Approbation des transferts de fonds 20200925 et 2020-09-25
05. SÉCURITÉ PUBLIQUE
06. TRANSPORT
- 06.01 Candidatures pour la banque d'éligibilité externe – Chauffeur-opérateur temporaire
 - 06.02 Ministère des Transports du Québec – Avenant ayant pour but d'amender le contrat original afin de rendre disponibles les équipements de déneigement et de déglacage pour la période hors saison contractuelle 2020-2021
 - 06.03 Offre de services Équipe Laurence – Surveillance des travaux chemin Dumouchel
 - 06.04 Prolongation de la période de travail de monsieur Alain Gareau
 - 06.05 Soumissions pour l'installation de ponceaux sur le chemin Léonard
 - 06.06 Entente haie et clôture – 202 rue Principale, Lac-du-Cerf
07. HYGIÈNE DU MILIEU
- 07.01 Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Prévisions budgétaires 2021
08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- 08.01 Demande de dérogation mineure DPDRL200163 - 416, chemin Léonard
 - 08.02 Modification de l'article 10.9 du règlement 198-2000 relatif au zonage
 - 08.03 Modification de l'article 5.3 du règlement 198-2000 relatif au zonage
 - 08.04 Demande de dérogation mineure DPDRL200168 - 29, chemin du Lac-Mallonne
 - 08.05 Demande de lotissement de neuf terrains sur le chemin de la Passe
 - 08.06 Dépenses prévues et autorisées – 24 septembre 2020
 - 08.07 Demande d'autorisation de lotissement à la Commission de protection du territoire agricole – Madame Georgette Dicaire
 - 08.08 Transports forestiers Bioforêt
09. LOISIRS
- 09.01 Étude hydrogéologique d'un point de prélèvement d'eau souterraine existant – 15, rue Émard
 - 09.02 Facture de la firme Ogéo pour la rédaction du rapport hydrogéologique
 - 09.03 Lettre d'un citoyen – Le Renversi – sentier écologique Le Petit Castor
 - 09.04 Achat d'une souffleuse

- 09.05 Tourisme Laurentides – Cartes sentiers motoneige et Quad Aventure 2020-201 – publicité
- 10. CULTURE
 - 10.01 Transmission de l’avis du conseil local du patrimoine – Citation de l’hôtel de ville de Lac-du-Cerf pour École Notre-Dame-de-Fatima
- 11. LACS ET ENVIRONNEMENT
- 12. AVIS DE MOTION
- 13. RÈGLEMENTS
 - 13.01 Adoption du Règlement numéro 363-2020 modifiant le règlement 196-2000 relatif aux divers permis et certificats
 - 13.02 Adoption du Second projet de règlement numéro 364-2020 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage
- 14. VARIA
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

288-10-2020

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2020

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2020.

ADOPTÉE

289-10-2020

Adoption du procès-verbal des dépôts de candidature au poste de chauffeurs-opérateurs temporaires – 1^{er} octobre 2020

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter, tel que rédigé, le procès-verbal des dépôts de candidature au poste de chauffeurs-opérateurs temporaires du 1^{er} octobre 2020.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

290-10-2020

Registre des comptes à payer au 30 septembre 2020

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux
appuyé par la conseillère Danielle Caron
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le
registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 30 SEPTEMBRE 2020			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M2000441	À	M2000444	235,00 \$
P2000445	À	P2000448	513,50 \$
M2000449	À	M2000453	10 521,01 \$
C2000454	À	C200461	9 962,24 \$
L2000462	À	L2000466	15 029,50 \$
P2000467	À	P2000483	16 699,07 \$
TOTAL			52 960,32 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 13 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

291-10-2020

Registre des comptes à payer au 13 octobre 2020

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau
appuyé par la conseillère Caroline Huot
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le
registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 13 OCTOBRE 2020			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M2000484	À	M2000485	3 429,44 \$
L2000486	À	L2000489	1 038,49 \$
P2000490	À	P2000493	48 957,20 \$
TOTAL			53 425,13 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 13 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

292-10-2020

Registre des salaires pour la période du 30 août 2020 au 3 octobre 2020

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement du registre des chèques salaires pour la période du 30 août au 3 octobre 2020, se totalisant 39 050.05 \$ Chèques numéro : D2000319 à D2000361.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

293-10-2020

Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière - délégation de compétence

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et secrétaire-trésorière :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 30 SEPTEMBRE 2020			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB2000147			À VENIR
ENB2000184			À VENIR
ENB2000189			À VENIR
ENB2000197			À VENIR
ENB2000199	À	ENB2000211	9 744,12 \$
ENB2000212			À VENIR
ENB2000213			57,65 \$
TOTAL			9 801,77 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

294-10-2020

Guide et carte touristiques, carte vélo, des Hautes-Laurentides

CONSIDÉRANT que le Guide et la carte touristiques des Hautes-Laurentides sont distribués dans plusieurs points stratégiques de notre région et qu'ils sont également présents dans de nombreux kiosques d'informations touristiques au-delà de nos frontières régionales ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre publicité dans la 29e édition du Guide et de la carte touristiques des Hautes-Laurentides en occupant le même espace publicitaire que l'an dernier au coût de 1 995 \$ (taxes en sus) payable en 2021.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

295-10-2020

Centraide Hautes-Laurentides

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des membres du conseil de faire un don de 100\$ à Centraide Hautes-Laurentides et de remettre le chèque à l'Association Détente-Santé des 3 Villages inc.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

296-10-2020

Approbation des transferts de fonds 20200925 et 2020-09-25

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les transferts de fonds 20200925 et 2020-09-25.

Une copie des transferts de fonds est jointe à la présente résolution.

ADOPTÉE

TRANSPORT

297-10-2020

Candidatures pour la banque d'éligibilité externe – Chauffeur-opérateur temporaire

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf n'a reçu que deux candidatures et qu'une seule a été retenue pour une entrevue;

CONSIDÉRANT que la personne ayant été retenue en entrevue s'est désistée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la mairesse et la directrice générale rencontrent les employés inscrits sur la liste officielle de rappel des personnes salariées temporaires pour connaître leur disponibilité.

ADOPTÉE

298-10-2020

Ministère des Transports du Québec – Avenant ayant pour but d'amender le contrat original afin de rendre disponibles les équipements de déneigement et de déglçage pour la période hors saison contractuelle 2020-2021

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du 8 octobre 2019 la Municipalité de Lac-du-Cerf autorisait la signature du contrat relatif aux travaux 8809-19-4981 – Déneigement et déglçage avec fourniture de matériaux pour la route 311 dans les municipalités de Lac-du-Cerf et Notre-Dame-de-Pontmain, d'une longueur pondérée de 14,180 km pour un

montant de 87 000 \$, et ce, pour une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour deux années subséquentes, adopté par la résolution 339-10-2019;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports du Québec a déposé un avenant ayant pour but d'amender ledit contrat;

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf autorise la mairesse, madame Danielle Ouimet, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Jacinthe Valiquette, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, l'avenant ayant pour but d'amender le contrat original afin de rendre disponibles les équipements de déneigement et de déglçage pour la période hors saison contractuelle 2020-2021.

ADOPTÉE

299-10-2020

Offre de services Équipe Laurence – Surveillance des travaux chemin Dumouchel

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Jacinthe Valiquette, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, l'offre de services d'Équipe Laurence visant à coordonner et surveiller le chantier de réfection du chemin Dumouchel, totalisant des interventions sur 0.5 km.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

300-10-2020

Prolongation de la période de travail de monsieur Alain Gareau

CONSIDÉRANT le manque de ressources humaines, ainsi que la charge de travail aux travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prolonger la période de travail de monsieur Alain Gareau jusqu'au 31 octobre 2020.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

301-10-2020

Soumissions pour l'installation de ponceaux sur le chemin Léonard

CONSIDÉRANT la nécessité de remplacer trois ponceaux sur le chemin Léonard avant la période hivernale;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été reçues, soit :

Excavation Dany Gougeon Inc.	3 350,00 \$ taxes en sus
Excavation Gaétan Lacelle	35 000,00 \$ taxes en sus

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire, soit Excavation Dany Gougeon au montant de 3 350.00 \$.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

302-10-2020

Entente haie et clôture – 202, rue Principale, Lac-du-Cerf

CONSIDÉRANT que le Comité de voirie a rencontré monsieur Bruno Léonard, résidant au 202, rue Principale à Lac-du-Cerf le mercredi 16 septembre 2020, afin de savoir s'il serait favorable au retrait de sa haie en bordure de la rue Principale et du chemin du Lac-Mallonne, pour la sécurité des piétons et des usagers de la route;

CONSIDÉRANT que monsieur Léonard est favorable aux conditions suivantes :

- QUE la haie soit enlevée par le service des travaux publics cet automne;
- QU'au printemps 2021, après le dégel, le service des travaux publics installe une clôture de perches;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rédiger qu'une entente soit signée entre la Municipalité de Lac-du-Cerf et monsieur Bruno Léonard détaillant les étapes, ainsi que l'échéancier des travaux.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifiée par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

HYGIÈNE DU MILIEU

303-10-2020

Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Prévisions budgétaires 2021

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les prévisions budgétaires 2021 de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre soient adoptées telles que déposées et adoptées par ladite Régie le 23 septembre 2020.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

304-10-2020

Demande de dérogation mineure DPDL200163 - 416, chemin Léonard

CONSIDÉRANT que Monsieur Michel Bédard a déposé une demande de dérogation mineure dans le but de régulariser trois bâtiments accessoires situés à moins de 3 mètres de la marge latérale et situés au 416, chemin Léonard;

CONSIDÉRANT que le garage et la remise ont fait l'objet d'un permis en 2014;

CONSIDÉRANT que l'abri attenant à la remise a été construit sans permis;

CONSIDÉRANT que le garage est situé à 2,75m de la ligne latérale, ce qui constitue un empiètement de 0,75m;

CONSIDÉRANT que la remise se situe à 1,26m de la ligne latérale, ce qui constitue un empiètement de 1,74m;

CONSIDÉRANT que l'article 8.3.1 d) du règlement 198-2000 relatif au zonage spécifie qu'un bâtiment accessoire doit respecter une marge de recul latérale de 3m;

CONSIDÉRANT que les mesures mentionnées sont prises en référence du certificat de localisation préparé par Guy Létourneau arpenteur-géomètre, en date du 10 septembre 2020 et portant la minute 9919;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme en date du 24 septembre 2020;

CONSIDÉRANT que Madame la Mairesse a donné la parole à qui voulait s'exprimer à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter en partie seulement la demande de dérogation mineure DPDRL200163, soit pour ce qui a trait au garage. Pour ce qui est de la remise et de l'abri, le comité consultatif d'urbanisme recommande que Monsieur Bédard prenne un permis auprès du service d'urbanisme de la municipalité de Lac-du-Cerf et qu'il procède au déplacement du bâtiment à un endroit plus adéquat qui respecterait la marge latérale et qui se situerait en dehors de la bande riveraine du ruisseau intermittent.

ADOPTÉE

305-10-2020

Modification de l'article 10.9 du règlement 198-2000 relatif au zonage

CONSIDÉRANT qu'actuellement l'article 10.9 du règlement 198-2000 relatif au zonage mentionne que toute enseigne qui annonce une raison sociale, un lieu, une activité ou un produit qui n'existe plus doit être enlevée dans les 30 jours de la date de fermeture de l'établissement ou de l'abandon de l'usage;

CONSIDÉRANT que l'installation du support de l'enseigne peut s'avérer un investissement coûteux;

CONSIDÉRANT que si l'usage demeure commercial, le nouveau commerce devra payer pour réinstaller un support d'enseigne;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme en date du 24 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier l'article 10.9 du règlement 198-2000 relatif au zonage afin de permettre de conserver le support de l'enseigne à condition que l'usage de la propriété demeure commercial. L'enseigne quant à elle devra être retournée dans les 30 jours suivant la date de fermeture afin de ne plus annoncer ce qui n'existe plus.

Dans le cas où l'usage change pour un usage résidentiel, il faudra retirer l'enseigne et le support dans les 30 jours du changement d'usage.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir le projet de règlement au Service d'aménagement du territoire pour approbation.

ADOPTÉE

306-10-2020

Modification de l'article 5.3 du règlement 198-2000 relatif au zonage

CONSIDÉRANT qu'actuellement il n'est pas permis d'installer une roulotte sur un terrain vacant;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu plusieurs demandes de futurs citoyens qui souhaiteraient pouvoir profiter de leur terrain avant d'investir une forte somme pour la construction d'une maison;

CONSIDÉRANT ce qui se fait dans les municipalités voisines;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme en date du 24 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier l'article 5.3 du règlement 198-2000 relatif au zonage afin de permettre l'installation d'une roulotte sur un terrain vacant pour une période déterminée selon certaines conditions et de faire parvenir le projet de règlement au Service d'aménagement du territoire pour approbation.

ADOPTÉE

307-10-2020

Demande de dérogation mineure DPDRL200168 - 29, chemin du Lac-Mallonne

CONSIDÉRANT que Madame Caroline Hébert a déposé une demande afin d'ajouter l'usage de résidence de tourisme pour sa propriété située au 29, chemin du Lac-Mallonne;

CONSIDÉRANT que la propriété respecte tous les critères, sauf en ce qui a trait à la marge avant du bâtiment principal qui ne respecte pas la réglementation actuellement en vigueur;

CONSIDÉRANT que bien que le bâtiment principal ne respecte pas la réglementation actuelle, il bénéficie de droits acquis, puisque la construction date d'avant les premiers règlements de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la propriété est située au bout d'un chemin privé sur lequel il n'y a que trois maisons;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme en date du 24 septembre 2020;

CONSIDÉRANT que Madame la Mairesse a donné la parole à qui voulait s'exprimer à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité de recommander au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure DPDRL200168, et de permettre à Madame Caroline Hébert d'ajouter l'usage de résidence de tourisme pour sa propriété située au 29, chemin du Lac-Mallonne.

De plus, le comité demande au conseil d'ajouter à la fin de l'article 5.12 du règlement 198-2000 relatif au zonage que nonobstant l'alinéa précédent que si le bâtiment principal bénéficie de droits acquis, il n'est pas tenu de respecter la réglementation actuelle. Il doit par contre satisfaire à tous les autres critères.

Le comité suggère aussi au conseil d'ajouter que si l'usage de résidence de tourisme est ajouté à une propriété, la vidange de la fosse septique devra être faite aux 2 ans.

ADOPTÉE

308-10-2020

Demande de lotissement de neuf terrains sur le chemin de la Passe

CONSIDÉRANT que la compagnie Québec 9184-7616 inc. a déposé une demande de permis de lotissement pour neuf terrains;

CONSIDÉRANT que les dimensions, ainsi que les superficies des terrains sont conformes au règlement 199-2000 relatif au lotissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le plan cadastral préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Denis Robidoux, en date du 16 septembre 2020, minute 15167, dossier a-g. : 05L-628-24, 11 967-C, pour le lotissement de neuf terrains sur le chemin de la Passe, et ce, conformément à l'article 3.2.3 du Règlement 199-2000 relatif au lotissement.

Le conseil municipal choisit d'exiger du propriétaire 5 % de la valeur inscrite au rôle d'évaluation.

ADOPTÉE

309-10-2020

Dépenses prévues et autorisées – 24 septembre 2020

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer les frais de déplacement ci-dessous :

Membres du CCU et employés municipaux

Bernard Émard	34 \$
Yves Dubois	34 \$
Nicolas Pentassuglia	34 \$
Stéphane Poirier	34 \$
Raymond Brazeau	0 \$
Danielle Ouimet	0 \$
<u>Annabelle Pilotte</u>	<u>0 \$</u>

TOTAL 136 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

310-10-2020

Demande d'autorisation de lotissement à la Commission de protection du territoire agricole – Madame Georgette Dicaire

CONSIDÉRANT que madame Georgette Dicaire souhaite déposer une demande d'autorisation d'aliénation/lotissement à la Commission de protection du territoire agricole;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande d'autorisation DPCAL200170 présentée par madame Georgette Dicaire relativement à l'aliénation/lotissement des lots 5 562 746 et 5 562 747 et pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture.

ADOPTÉE

311-10-2020

Transports forestiers Bioforêt

CONSIDÉRANT que l'entreprise Services Bioforêt a déposé une demande d'autorisation afin de circuler sur les chemins municipaux suivants : chemin Dicaire, chemin St-Louis donnant accès au chantier « Clair » de Scierie Bondu et accessible via une voie desservie par la MTQ, entre le 7 octobre 2020 et le 18 décembre 2020;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a rencontré messieurs Marc-André Hinse des Services Bioforêt et Claude Dionne, directeur du Service de gestion intégrée des ressources naturelles de la MRC d'Antoine-Labelle le mardi 6 octobre 2020 à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal est favorable au transport forestier sur les chemins St-Louis et Dicaire aux conditions suivantes :

- Que des vidéos desdits chemins soient pris avant les travaux et qu'une copie soit envoyée à la municipalité;
- Que des vidéos desdits chemins soient pris après les travaux et qu'une copie soit envoyée à la municipalité;
- Que le pont d'une dimension de 20 pieds de long par 14 pieds de large avec rempart soit installé au-dessus de la rivière souterraine

située sur le chemin Dicaire par la Scierie Bondu ainsi que la signalisation requise;

- Que les chemins soient nivelés à la fin des travaux aux frais de la compagnie;
- Que la municipalité soit avisée avant le commencement du transport pour qu'elle puisse faire parvenir un communiqué aux citoyens.

ADOPTÉE

LOISIRS

312-10-2020

Étude hydrogéologique d'un point de prélèvement d'eau souterraine existant – 15, rue Émard

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a mandaté la firme Ogéo afin d'effectuer une étude hydrogéologique sur le puits d'eau souterraine situé au Centre communautaire, soit au 15, rue Émard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt, l'étude hydrogéologique d'un point de prélèvement d'eau souterraine existant – 15, rue Émard.

ADOPTÉE

313-10-2020

Facture de la firme Ogéo pour la rédaction du rapport hydrogéologique

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement, la facture de la firme Ogéo pour la rédaction du rapport hydrogéologique au montant de 5 317,60 \$.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifiée par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

314-10-2020

Lettre d'un citoyen – Le Renversi – sentier écologique Le Petit Castor

CONSIDÉRANT le dépôt d'une lettre d'un citoyen concernant la présence d'arbres bloquant la vue sur le lac du belvédère le Renversi situé au sentier écologique Le Petit Castor;

CONSIDÉRANT que l'abattage d'arbres au belvédère a déjà été effectué antérieurement;

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de s'adresser au Service de l'urbanisme afin de procéder à une inspection dans le but de délivrer un permis d'abattage d'arbres et de demander aux employés du Service des travaux publics de procéder à la coupe suivant les instructions de l'inspectrice en environnement.

ADOPTÉE

315-10-2020

Achat d'une souffleuse

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf procède à l'achat d'une souffleuse pour le déneigement de la patinoire chez RONA Deslongchamps / Mont-Laurier au montant de 1 983.07 \$ plus les taxes applicables se décrivant comme suit :

Souffleuse à neige Ariens Série Deluxe à 2 phases avec moteur de 306 cc, 30 po
Modèle 921047
Numéro de série : 112099

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

316-10-2020

Tourisme Laurentides – Cartes sentiers motoneige et Quad Aventure 2020-201 – publicité

CONSIDÉRANT que le Tourisme Laurentides nous a envoyé une proposition de participation aux programmes de publicité et de promotion concernant la carte sentiers motoneige 2020-2021 au montant de 175 \$ plus taxes et carte Laurentides Quad aventure pour 2020-2021 au montant de 175 \$ plus taxes;

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réserver un espace publicitaire sur la carte sentier motoneige et la carte Laurentides quad aventure pour 2020-2021 au montant total de 402.41 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

CULTURE

317-10-2020

Transmission de l'avis du conseil local du patrimoine – Citation de l'hôtel de ville de Lac-du-Cerf pour École Notre-Dame-de-Fatima

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite citer l'Hôtel de Ville en raison de son caractère unique et parce qu'en établissant la citation patrimoniale de l'édifice, elle aurait la possibilité d'obtenir une subvention du ministère de la Culture et des communications, volet Patrimoine immobilier lui permettant d'effectuer certains travaux de rénovation;

CONSIDÉRANT le dépôt d'un avis de motion et la présentation d'un projet de règlement numéro 365-2020 établissant la citation patrimoniale de l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf (résolution 282-09-2020);

CONSIDÉRANT la tenue d'une assemblée publique de consultation pour le projet de règlement numéro 365-2020 établissant la citation patrimoniale de l'hôtel de ville, le mercredi 23 septembre 2020 à compter de 18 h 00 au Centre communautaire Gérald-Ouimet situé au 15, rue Émard, Lac-du-Cerf;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt de l'avis du Conseil local du patrimoine afin de citer l'Hôtel de Ville et de la nommer « École Notre-Dame-de-Fatima ».

Le règlement 365-2020 établissant la citation patrimoniale de l'hôtel de ville sera adopté lors d'une séance extraordinaire prévue le 20 octobre 2020.

ADOPTÉE

RÈGLEMENTS

318-10-2020

Adoption du Règlement numéro 363-2020 modifiant le règlement 196-2000 relatif aux divers permis et certificats

CONSIDÉRANT le dépôt d'un avis de motion et la présentation d'un projet de règlement numéro 363-2020 modifiant le règlement numéro 196-2000 relatif aux divers permis et certificats (résolution 277-09-2020);

CONSIDÉRANT l'adoption, par la résolution 278-09-2020 du projet de règlement numéro 363-2020 modifiant le règlement numéro 196-2000 relatif aux divers permis et certificats;

CONSIDÉRANT la tenue d'une assemblée publique de consultation pour les projets de règlement numéros 363-2020 modifiant le règlement numéro 196-2000 relatif aux divers permis et certificats et 364-2020 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage, le mardi 13 octobre 2020 à compter de 18 h 00 au Centre communautaire Gerald-Ouimet situé au 15, rue Émard, Lac-du-Cerf;

CONSIDÉRANT qu'au cours de cette assemblée, lesdits projets de règlement ont été expliqués et que les personnes et organismes qui désiraient s'exprimer ont été entendus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 363-2020 modifiant le règlement 196-2000 relatif aux divers permis et certificats.

Une copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

319-10-2020

Adoption du Second projet de règlement numéro 364-2020 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage

CONSIDÉRANT le dépôt d'un avis de motion et présentation du premier projet de règlement numéro 364-2020 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage (résolution 279-09-2020);

CONSIDÉRANT l'adoption, par la résolution 280-09-2020 du premier projet de règlement numéro 364-2020 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage;

CONSIDÉRANT la tenue d'une assemblée publique de consultation pour les projets de règlement numéros 363-2020 modifiant le règlement numéro 196-2000 relatif aux divers permis et certificats et 364-2020 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage, le mardi 13 octobre 2020 à compter de 18 h 00 au Centre communautaire Gerald-Ouimet situé au 15, rue Émard, Lac-du-Cerf;

CONSIDÉRANT qu'au cours de cette assemblée, lesdits projets de règlement ont été expliqués et que les personnes et organismes qui désiraient s'exprimer ont été entendus;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le Second projet de règlement 364-2020 modifiant le règlement 198-2000 relatif au zonage.

Une copie du Second projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

La mairesse explique que nous recevrons une aide financière de 56 614 \$ dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances des municipalités.

320-10-2020

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 34.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
mairesse

Jacinthe Valiquette
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
Mairesse